



MAIRIE DE BEAUCHAMPS

1 rue de la Mairie 80770 BEAUCHAMPS

Tél. 03 22 26 13 11

Email : contact@beauchamps.fr - Site : www.beauchamps.fr

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif (CA) 2023 du budget **Beauchamps**

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif 2023 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2023. Il a été voté le 21 mars 2024 et est identique au compte de gestion dressé par le trésorier.

Le CA 2023 peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Compte Administratif 2023

Section de fonctionnement			
Dépenses	Euros	Recettes	Euros
011 Charges à caractère général	166 055.50	013 Atténuation de charges	13 193.59
012 Charges de personnel	366 577.99	70 Produits des services	19 142.30
014 Atténuations de produits	94 550.00	73 Impôts et taxes	317 992.00
		731 Fiscalité locale	369 523.56
		74 Dotations et participations	166 095.91
65 Autres charges gestion courante	71 646.87	75 Autres produits gestion courante	33 290.53
66 Charges financières	15 350.12	76 Produits financiers	4.90
67 Charges exceptionnelles	0.00	77 Produits exceptionnels	1 525.00
042 Opérations d'ordre entre section	32 795.38	042 Opérations d'ordre entre section	12 333.38
Total	746 975.86	Total	933 101.17

L'écart entre le total des recettes et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement. Pour l'année 2023, la commune a dégagé une capacité à financer de 186 125.31 € à laquelle il faut ajouter un report de fonctionnement de l'année précédente de 443 323.47 € ; ce qui donne un excédent global de 629 448.78 €. La marge de manœuvre a progressé. En 2023, la commune a réalisé un excédent de fonctionnement supérieur à l'année 2022.

Section d'investissement			
Dépenses	Euros (mandats émis et RAR*)	Recettes	Euros (titres émis et RAR*)
10 Dotations Fonds divers Réserves	975.27	10 Dotations Fonds divers Réserves	165 508.41
16 Remboursement d'emprunts	56 899.52		
20 Immobilisations incorporelles	2 820.00	13 Subventions d'investissement	107 864.00
204 Subventions d'équipement versées	34 486.27		
21 Immobilisations corporelles	169 622.62	16 Emprunts et dettes assimilées	1 230.00
23 Immobilisations en cours	0.00		
040 Opération ordre transfert entre sections	12 333.38	040 Opération ordre transfert entre sections	32 795.38
041 Opérations patrimoniales	29 760.00	041 Opérations patrimoniales	29 760.00
Total	306 897.06	Total	337 157.79

*RAR : Restes à réaliser

Les dépenses d'investissement :

Les principales dépenses d'investissement sont :

- Le remboursement du capital des 3 emprunts en cours,
- Frais de géomètre – création terrain à bâtir derrière piste moto,
- Le solde des travaux de relamping (passage aux leds dans différentes rues),
- L'acquisition de l'habitation 13 Grande Rue et quelques travaux (électricité, plomberie),
- L'aménagement de l'accès au kiosque à pizza,
- L'installation de rideaux occultants aux écoles et à la Mairie,
- Acquisition de cuvettes WC installées à la salle polyvalente,
- Remplacement de bouche incendie,
- L'acquisition d'une poubelle installée Chemin de la Croix de Fer,
- L'acquisition de tapis pour le gymnase,
- L'acquisition d'un aspirateur et d'un souffleur.

Les recettes d'investissement :

Dans le chapitre 10 (Dotations Fonds divers Réserves), on retrouve le remboursement de la TVA (FCTVA en investissement), la taxe d'aménagement et l'excédent de fonctionnement.

Les subventions inscrites au chapitre 13 (subventions d'investissement) ont été versées par la Communauté de Communes des Villes Sœurs au titre du fonds de soutien financier et d'abondement aux projets d'intérêt communautaire portés par des communes membres. Il s'agit des travaux d'éclairage public en leds des différentes rues de Beauchamps et de l'acquisition du terrain bâti 13 Grande Rue en vue de la sécurisation des sorties de l'école des Hortensias.

Cette année, le terrain sur lequel était construit la distillerie de l'ancienne sucrerie a été vendu aux Transports METTELLE.

Des restes à réaliser ont également été inscrits afin de régler des dépenses engagées relatives à l'acquisition d'antivirus pour les ordinateurs, l'acquisition de panneaux et le remplacement d'une bouche à incendie au Domaine du Lac. (Dépenses 3 051.00 €, recettes 0.00 € soit un déficit de 3 051.00 €.

L'écart entre le total des recettes et celui des dépenses d'investissement est de + 30 260.73 € (avec les RAR) auquel il faut ajouter un déficit du résultat de clôture de l'exercice 2022 de 160 685.10 € ; ce qui fait un déficit global de 130 424.37 € (avec les RAR).

Le résultat de clôture cumulé des 2 sections de l'exercice 2023 est donc de + 499 024.41 €.

○ excédent global de fonctionnement	:	629 448.78 €
○ déficit global d'investissement	:	127 373.37 €
○ déficit des RAR	:	3 051.00 €.

Pour rappel, le résultat de clôture cumulé des 2 sections de l'exercice 2022 était de + 443 323.47 €.

